

Mouvement inter départemental 2026 dans l'académie de Toulouse (Phase de « mutation » et phase de « permutations »)

L'algorithme du mouvement interdépartemental des enseignants du premier degré déroule deux étapes successives : une phase de « mutation » et une phase de « permutations ».

Lors de la **phase de « mutation »**, les demandes de changement de département sont examinées au regard des besoins d'enseignement déterminés par les académies pour chacun de leurs départements et de la situation individuelle des candidats (le candidat au barème le plus élevé est satisfait prioritairement).

A l'issue de cette 1^{ère} étape, l'outil informatique exécute **une phase dite de « permutations »**, permettant d'améliorer les résultats du mouvement inter départemental. Elle prend la forme d'échanges croisés automatisés entre départements, qui ne doivent pas remettre en cause leurs capacités d'entrées et de sorties. Ces permutations peuvent s'effectuer entre deux départements (exemple : un enseignant originaire du département 75 peut obtenir le département 69, dès lors qu'un enseignant du 69 souhaite rejoindre le 75) ou entre un nombre plus conséquent de départements (formation d'une chaîne de mutations).

Le barème d'entrée indiqué par le ministère est le barème du dernier candidat qui est entré au sein du département dans le cadre de la phase de « mutation ».

Il en est de même pour le barème de sortie qui correspond au barème du dernier candidat qui est sorti du département dans le cadre de la phase de « mutation ».

Le nombre d'entrants et le nombre de sortants résultent des deux phases de « mutation » et de « permutations »

département	Barème du dernier entrant (mutation)	Barème du dernier sortant (mutation)	Nombre de demandes d'entrées	Nombre d'entrants (mutation + permutation)		Nombre de demandes de sorties	Nombre de sorties (mutation + permutation)	
Ariège	239	22	129	13	10 %	13	8	61.5 %
Aveyron	499	22	147	11	7.5 %	3	3	100 %
Hte Garonne	52	22	147	104	70.7 %	174	54	31 %
Gers	237	56	138	17	12.3 %	55	12	21.8 %
Lot	392	48	122	9	7.3 %	9	6	66.6 %
Htes Pyrénées	648	68.5	177	9	5 %	23	2	8.7 %
Tarn	474	79	184	22	11.9 %	28	12	42.8 %
Tarn et Garonne	80	105	193	33	17 %	59	21	35.6 %
TOTAL Académie			1 237	218	16.9 %	364	118	32.4 %



L'UNSA, votre alliée du quotidien

